

Conseil du 20^e arrondissement du 23 juin 2021

Vœu de l'Exécutif

Considérant que l'aménagement des surlargeurs de la petite ceinture entre la rue du Volga et le cours de Vincennes est attendue par de nombreux habitants du 20^e permettant notamment l'extension significative du Jardin de la Gare de Charonne ;

Considérant que la SNCF apparaît ouverte à céder ce terrain dont il détient la propriété. ;

Considérant que ce dossier est une opportunité importante pour le 20^e arrondissement mais aussi la reconquête parisienne de la petite ceinture ;

Sur proposition de l'Exécutif, le Conseil du 20^e émet le vœu que :

- **La négociation entre la SNCF et la Ville de Paris s'intensifie afin qu'un projet y soit réalisé dans les meilleurs délais sur les surlargeurs de la petite ceinture, entre le cours de Vincennes et la rue du Volga.**